



**DECISION**

Décision : N° **56-2022**

Emetteur : **Service Enfance/Petite Enfance**

Objet : **Sortie pédagogique à la ferme de Noisette pour l'accueil de loisirs Suzanne Lannoy Blin.  
/Marché sans publicité ni mise en concurrence soumise aux dispositions de l'article R.2122-8 du Code de la commande Publique/2022-36**

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le 5 juillet 2022

ID : 059-215903659-20220629-562022D-AU

**SLOW**

## LE MAIRE DE LA VILLE DE LOUVROIL

### EXPOSE :

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23.

Vu la délibération n°052/06/2021 du Conseil Municipal en date du 22 Juin 2021 portant délégation du Conseil Municipal au maire au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'alinéa 4 « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, toute décision concernant leurs modifications ainsi que toute décision concernant la signature de conventions de groupements de commande entre la ville et d'autres collectivités, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

**Considérant** que la ville de Louvroil a souhaité confier la sortie pédagogique avec ateliers à la Ferme à Noisette située 1, route de Pont sur Sambre 59138 VIEUX-MESNIL, par le biais d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R 2122-8 du Code de la Commande publique ;

**Considérant** l'offre de la Ferme à Noisette, il est donc proposé d'attribuer ce marché pour un montant de 350 € TTC.

**Considérant** que les ateliers sont prévus pour 30 enfants et se dérouleront le 11/08/2022 à la ferme à Noisette située 1, route de Pont sur Sambre 59138 VIEUX-MESNIL.

**Considérant** que cet achat fera l'objet d'un bon de commande.

### DECIDE :

- D'attribuer le présent marché pour effectuer la sortie pédagogique avec ateliers à la Ferme à Noisette située 1, route de Pont sur Sambre 59138 VIEUX-MESNIL, qui se déroulera le 11 août 2022 à la ferme à Noisette située 1, route de Pont sur Sambre 59138 VIEUX-MESNIL.  
Le montant de la prestation correspondante est fixé à 350 € TTC pour 2 ateliers.

- De signer les pièces administratives correspondantes.

### PRECISE :

- Que Monsieur Le Directeur Général des Services et le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

- Que la présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Avesnes sur Helpe au titre du contrôle de légalité.

Ville de LOUVROIL

2 Rue Roméo FREMY 59720 LOUVROIL – Tél : 03 27 53 10 80 – Fax : 03 27 62 17 32 – www.louvroil.fr

- Que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE, dans un délai de deux mois suivant sa publication ou notification.

Envoyé en préfecture le 04/07/2022  
Reçu en préfecture le 04/07/2022  
Affiché le  
ID : 059-215903659-20220629-562022D-AU

Fait à LOUVROIL, le 29 juin 2022

**Le Maire,  
Giuseppe ASCONE**

